

Résumé

Programme de maîtrise en médiation interculturelle

Octobre 2020

Description sommaire du programme

Le programme de maîtrise en médiation interculturelle est un programme interfacultaire qui s'articule autour de trois pôles conceptuels : 1) *l'interculturalité*, 2) *la médiation* et 3) *l'interdisciplinarité*. Ce programme professionnalisant, qui d'ailleurs est le seul programme d'études au Canada à offrir ce type de spécialisation qui conjugue les pratiques de médiation et les enjeux interculturels, s'adresse à la fois aux professionnels en exercice qui se voient confrontés à des enjeux de diverses natures en lien avec l'interculturalité et aux jeunes diplômés qui souhaitent acquérir une formation de 2^e cycle après leurs études de baccalauréat.

Il s'agit d'un programme de 45 crédits comportant 16 activités pédagogiques obligatoires, réparties sur quatre trimestres, et offertes suivant une séquence prédéterminée. Ce parcours culmine avec la réalisation d'un stage de six semaines et la rédaction d'un essai.

Les objectifs de la formation visent à former l'étudiante ou l'étudiant afin qu'il soit en mesure :

- *d'effectuer l'analyse de situations interculturelles :*

- d'analyser les enjeux interculturels dans des situations et contextes complexes et diversifiés;
- selon cette analyse, de poser un jugement critique et éclairé sur des enjeux interculturels dans des situations et contextes complexes et diversifiés;

- *de planifier l'action selon l'analyse de situations interculturelles :*

- d'identifier des orientations;
- de construire des stratégies;

- *de mener des actions de médiation interculturelle :*

- d'intervenir en fonction de l'analyse, de manière appropriée et pertinente, dans des contextes et situations complexes et diversifiés : conseiller, former, recommander, développer, planifier, évaluer;
- de faciliter les rapprochements, les relations et les communications entre individus, groupes et organismes dans des situations et contextes de diversité culturelle;
- de participer à la conciliation d'intérêts diversifiés, de faciliter et de créer des consensus, de développer des négociations dans des situations et contextes interculturels;

- *de porter un regard réflexif sur sa pratique et de participer au développement du domaine des médiations interculturelles :*

- de porter un regard critique sur sa pratique;
- de documenter la pratique en lien avec les enjeux interculturels;
- de faire évoluer les connaissances et la pratique : améliorer, découvrir, innover.

Membres du comité d'évaluation de programme

La *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) prévoit l'évaluation de chacun des programmes de grade tous les dix ans. Cette évaluation permet d'assurer la pertinence et la qualité des programmes de formation offerts à l'Université de Sherbrooke. Les éléments traités dans le présent rapport sont organisés selon le canevas produit par le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes (SEPP) permettant d'uniformiser et de faciliter la procédure d'évaluation entre les différents programmes en focalisant sur des éléments d'évaluation jugés essentiels à l'amélioration de la pertinence et la qualité de la formation. Cette évaluation périodique fait le constat de la progression et du développement du programme de maîtrise en médiation interculturelle depuis sa création en 2008. Ce programme en est donc à sa première évaluation périodique.

Ce rapport présente un diagnostic de la pertinence et de la qualité du programme réalisé par le comité d'évaluation de programme (CEP). Ce comité a été constitué conformément à la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (tab. 1).

Tableau 1 : Composition du comité d'évaluation de programme

Membre	Titre et établissement
Khalid Adnane	Chargé de cours à forfait, enseignant dans le programme d'études
Zahia Agsous	Chargée de cours, enseignante dans le programme d'études, responsable de la maîtrise
Claude Gélinas	Professeur titulaire (FLSH), enseignant dans le programme d'études, président du CEP
Patricia Godbout	Professeure titulaire (FLSH), enseignante externe au programme d'études
Laurianne Morel-Michaud	Diplômée du programme d'études
Pierre Noël	Professeur titulaire (École de gestion), enseignant dans le programme d'études
Karell Rabin	Étudiante dans le programme d'études

Contexte

La création du programme de maîtrise en médiation interculturelle découle d'une initiative lancée en 2004 par la professeure Michèle Vatz-Laaroussi, alors rattachée au département de travail social. D'abord envisagée dans le cadre d'une collaboration avec l'Université Lyon 2 qui souhaitait soumettre un dossier de candidature dans le cadre d'un concours international Erasmus Mundus, la maîtrise en médiation interculturelle devait aussi prendre la relève, en quelque sorte, des programmes de formation interculturelle offerts par la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie (FaTEP) jusqu'en 2005. Durant trois ans, un comité pédagogique de seize enseignants provenant de cinq facultés (Administration, Droit, Éducation, FLSH, FaTEP) et rattachés pour la plupart au Groupe de recherche interculturelle de l'Université de Sherbrooke (GRIUS) a travaillé au développement du programme. En 2007, un dossier d'opportunité a été présenté à la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) qui, l'année suivante, a donné son accord pour la création du programme qui allait accueillir une première cohorte de seize étudiants dès l'automne 2008.

Dans le but de répondre à une demande de la part de milieux professionnels intéressés par un enseignement en médiation interculturelle sur une base de formation continue, un diplôme de 30 crédits en médiation interculturelle a été créé en 2014. Bien qu'il n'ait jamais été offert, faute de cohortes suffisamment nombreuses, ce programme, composé des mêmes activités pédagogiques que la maîtrise, à l'exception des activités de fin d'études (PMI 739, PMI 740, PMI 750, PMI 760), a tout de même permis d'offrir un diplôme à quelques étudiantes et étudiants de la maîtrise ayant dû interrompre leurs études avant d'avoir complété leur stage et leur essai.

Jusqu'en 2014, la maîtrise en médiation interculturelle a été offerte au campus principal à Sherbrooke. Au fil des ans, une diminution préoccupante des inscriptions a incité le comité de gestion à relocaliser le programme au campus de Longueuil, dans l'espoir de rejoindre un plus grand bassin de personnes intéressées. Ce choix s'est avéré profitable puisque le nombre annuel d'inscriptions, depuis, a augmenté et s'est stabilisé; entre 21 et 23 nouveaux étudiants sont ainsi accueillis chaque année. Par ailleurs, durant ses deux premières années d'existence, le programme a été rattaché administrativement à la FaTEP, avant d'être transféré à la FLSH qui, depuis, assure le soutien administratif sur les plans pédagogique et financier.

En 2010, les étudiantes et étudiants du programme ont créé leur propre association étudiante, le Regroupement des étudiantes et étudiants de la maîtrise en médiation interculturelle de l'Université de Sherbrooke (REMMIUS). Celle-ci s'active, entre autres, à promouvoir la reconnaissance des acteurs de la médiation interculturelle, à consolider le réseautage entre les diplômés et les étudiants actifs, et à diffuser des savoirs en lien avec leur domaine d'expertise.

Enfin, le programme de maîtrise en médiation interculturelle n'a connu que des modifications mineures depuis sa création, essentiellement liées à la séquence des cours. Pour l'essentiel, le programme est offert actuellement de la même façon qu'à ses tout débuts en 2008.

La visite des expertes (décembre 2019)

Dans le cadre de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en médiation interculturelle, la visite des expertes externes a eu lieu les 9 et 10 décembre 2019. Les deux expertes qui ont accepté de participer à l'exercice sont Lilyane Rachedi, professeure à l'Université du Québec à Montréal, ainsi que Lucille Guilbert, professeure à l'Université Laval. Après avoir analysé le rapport d'autoévaluation en détail, les expertes ont rencontré la direction facultaire, le CEP, plusieurs enseignantes et enseignants et plusieurs étudiantes et étudiants. Elles ont ensuite chacune remis un rapport détaillé, d'une grande qualité et contenant un maximum d'informations qui a permis d'avoir un regard critique externe et qui a apporté des suggestions pour améliorer la pertinence et la qualité de la maîtrise.

Cet exercice d'évaluation de la maîtrise en médiation interculturelle a permis de faire ressortir, d'une part, l'originalité de ce programme, autant sur le plan des objectifs de formation que de sa structure et, d'autre part, sa pertinence aux plans scientifique, social, universitaire et institutionnel. Toutefois, le caractère unique du cadre de formation pose des défis logistiques importants. Les critiques fondamentales à l'égard du programme touchent principalement le manque de formation pratique qui donne à certaines personnes diplômées et étudiantes l'impression ne pas être suffisamment outillées pour agir comme médiateurs, de même que la concertation déficiente entre les membres du corps enseignant qui entraîne de la redondance au niveau des contenus de formation, un manque au niveau de l'intégration de l'interdisciplinarité

et un manque d'uniformité dans les processus d'évaluation. À la suite des constats mis en lumière par le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des recommandations et suggestions faites par les évaluatrices externes, la direction de la Faculté des lettres et sciences humaines et le comité de gestion du programme, le comité d'évaluation périodique de la maîtrise en médiation interculturelle a proposé un plan d'action qui s'articule autour de cinq recommandations.

Le rapport final d'évaluation

À la suite des constats mis en lumière par le rapport d'autoévaluation et en tenant compte des recommandations et suggestions faites par les évaluatrices externes, la direction de la Faculté des lettres et sciences humaines et le comité de gestion du programme, le comité d'évaluation périodique de la maîtrise en médiation interculturelle propose un plan d'action qui s'articule autour de cinq recommandations :

R. 1 : Améliorer la qualité du programme :

- Effectuer des ajustements à la fiche signalétique du programme pour bien définir le parcours par compétences du programme;
- Définir de manière plus précise le type de médiation promu par le programme et mettre davantage en valeur son utilité face aux enjeux actuels en lien avec l'interculturalité, autant dans les documents promotionnels que sur les plates-formes numériques du programme;
- Assurer une meilleure répartition et intégration de la dimension pratique tout au long du parcours de formation par la diversification des modalités d'enseignement et le recours aux études de cas, à la simulation ou à la visite de milieux de pratique;
- Rendre la dimension interdisciplinaire plus explicite dans les pratiques d'enseignement par la structuration des contenus de formation disciplinaires autour d'études de cas communes;
- Clarifier et uniformiser les modalités d'évaluation des apprentissages en créant un barème de corrections applicable à l'ensemble des activités pédagogiques.

R. 2 : Renforcer le cadre de concertation au sein de l'équipe de personnes enseignantes :

- Tenir des journées pédagogiques à intervalle régulier pour les enseignantes et enseignants du programme;
- Évaluer la possibilité d'implanter, dans certaines activités pédagogiques, le *team-teaching*.

R. 3 : Implanter des supports pour favoriser la réussite des étudiantes et étudiants :

- Ajouter des supports méthodologiques offerts aux personnes étudiantes (ex. : capsules provenant de la bibliothèque, capsules méthodologiques, etc.) sur le site Moodle;
- Explorer les avenues pour maximiser les conditions de stage pour les personnes étudiantes (ex. : stages rémunérés, mise à profit de l'expertise du Service des stages et du développement professionnel);
- Favoriser la corrélation entre le stage et l'essai afin de réduire la durée des études (améliorer l'information transmise aux personnes étudiantes à ce sujet).

R. 4 : Bonifier les mesures en place pour assurer une saine gestion du programme :

- Augmenter le nombre d'heures consacrées de la coordonnatrice à la gestion du programme;
- Ajout d'un nouveau poste de personne responsable à la coordination des stages.

- R. 5 : Assurer une meilleure visibilité du programme auprès des employeurs et des milieux professionnels :
- Inviter les employeurs de personnes stagiaires et de possibles employeurs à la journée porte ouverte et aux activités d'information sur le programme;
 - Garder un contact avec les personnes diplômées du programme pour envoyer de la publicité.

Les décisions institutionnelles

Le rapport final, le plan de mise en œuvre des recommandations de l'évaluation ont été adoptés par le conseil de la Faculté des lettres et des sciences humaines lors de sa séance du 12 septembre 2019.

L'ensemble du dossier de cette évaluation périodique a été soumis au comité du conseil des études (CCE), chargé des dossiers d'évaluation périodique, en mai 2020. Le comité a reconnu que la démarche d'évaluation de ce programme respectait dans l'ensemble les exigences de la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (Politique 2500-007) de l'Université.

Le rapport synthèse de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en médiation interculturelle ainsi que le plan de mise en œuvre des recommandations ont été soumis au conseil des études (CE) qui a adopté la démarche d'évaluation périodique et ses conclusions lors de sa séance du 16 septembre 2020.

Lors de sa réunion du 7 octobre 2020, à la recommandation du conseil des études, le conseil universitaire (CU) a approuvé le plan de mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation périodique du programme de maîtrise en médiation interculturelle.

Le Secrétariat de l'évaluation périodique des programmes